

Compte rendu du Conseil Pastoral du samedi 14 janvier 2017

Présents

Père Jean-Joseph, Père Jean-Marthe, Rozenn Airault, Anne Arthaud, Gauthier Billoir, Caroline Figarol, Yvonne Fleury, Arnaud Lacoïn, Vincent de Larminat, Monique Marot, Alexandra de Montangon, Hélène de Montigny, Christine de la Motte, Maud de La Rochefoucauld, Caroline Lucas,

Absents excusés

Guy Dafoss, Michel Lanne, Gisèle Le Floch, Christie Pinault.

Prière (Evangile = appel de Matthieu) : Jésus nous demande de le suivre. Il a un regard miséricordieux sur nous, ayons le pour les autres.

1° Informations

Travaux : les constructions sont hors d'eau ; fin travaux en mai ; *bénédiction en octobre* par Mgr Centène. Budget 600k€ ; tout dépassement est à la charge de la paroisse. Par exemple : le mobilier de la chapelle.

La collecte mensuelle a rapporté 54 898€ depuis nov. 2011, soit près de 11 000€ par an ou 915€ par quête. 2016 : 8 579€ seulement, 715€ par mois (-22%).

Insister sur les chèques vers l'Association Diocésaine, pour avantage fiscal de ceux qui paient des impôts sur le revenu : 8 familles seulement paient par chèque.

Afin de ne pas risquer d'influencer son regard sur les personnes, le recteur signale qu'il refuse de connaître les donateurs et le montant de leurs dons qui restent le secret de la trésorière.

Pas de gazinière pour la salle paroissiale, mais possibilité de chauffage électrique.

Repas paroissial : 26 mars à St Phélan ? Non : on sera mieux chez nous et à la belle saison !

Repas froid, traiteur ? A voir par l'équipe d'organisation.

Autre date : **18 juin** ? Car au presbytère ("chez nous"), par beau temps, et un peu plus de temps pour préparer. Majorité pour cette solution. Inconvénient : les frères ne peuvent pas être invités dans les familles des communiantes => **le 11 juin (professions de foi) ? Décision en suspens.**

Fête-Dieu (18 juin) : messe à 10h, procession (de l'église à la chapelle du presbytère) ; baptême pendant la messe, premières communions (20 enfants environ)

Suivie du repas paroissial (à confirmer).

24h pour le Seigneur (24-25 mars) : le but est de permettre la confession pendant "24h"

A Notre-Dame de Victoire, organisation par paroisse de St Christophe.

Objectif = la réconciliation => insister sur ce point. **Annonces + presse + RCF.**

Le 24 mars Chemin de Croix (15h), conférence dans l'église, chapelet, veillée, chapelet de la Miséricorde, fin à 14h avec envoi le 25 mars

Retour d'expérience : mal préparé l'an dernier. Micros !

Chemin de Croix, puis chapelet, conférence, vêpres, messe, adoration ;

Chapelet pour les enfants ?

Accueil par paroisse à des heures différentes => un temps préparé par chaque paroisse (bonne idée en soi, mais les paroisses ne sont pas volontaires pour s'impliquer).

Envoyer idées et remarques à Vincent ou au Père Jean-Joseph.

Prière pour la vie et les vocations

2016 : 2^e jeudi du mois, 20h15-21h15 à la chapelle St Christophe.

Janvier 2017 : après l'Heure Sainte, le St Sacrement reste exposé pendant la prière pour la vie.

Le déplacement à l'église et après l'Heure Sainte a amené du monde inhabituel, peut-être l'effet de l'adoration ?

L'Heure Sainte a pour but de *consoler* Jésus pendant son agonie, pas de Lui demander des choses ; ne faut-il pas mettre la prière pour la vie et les vocations après l'Heure Sainte (à partir de 20h30) ?

Marché de l'Avent : bilan financier et autre

3437 € de bénéfiques.

C'est de l'argent qui revient à la paroisse : les quêtes du dimanche ne reviennent à la paroisse que pour 40% du montant, et il y a nombre de quêtes impérees qui partent au diocèse (15 à 18 par an).

Le marché sera reconduit l'an prochain. La question du samedi se pose : très peu de monde l'après-midi, mais beaucoup de monde le vendredi après-midi.

RCF n'a pas relayé nos annonces (c'était la semaine du don au profit de RCF)

Ajouter un repas ? Huîtres + blanc (payants)...

Rite extraordinaire : 1^{ère} messe le 18 décembre à la chapelle St Christophe par le père Jean-Joseph (qui est devenu "bimissel"). 43 communions, 50 personnes environ.

La messe sera à 10h30 le 15 janvier ; pas de pub car le recteur n'est pas encore à l'aise avec le rite.

Les dates suivantes : 12-02, 12-03, 23-04, 14-05, 26-06 ensuite ; ce sera officialisé.

2°) Sujets

- Utilisation de la chapelle du presbytère

La presse a distillé que le projet des Frères était que la chapelle soit le lieu des vêpres + certaines messes du soir => incompréhension de certains paroissiens => réunions de recueil d'avis. Le recteur veut pouvoir prendre une décision pour le bien de la paroisse et demande qu'on lui donne des avis objectifs, en évitant de se laisser dominer par l'affectif.

Selon les bruits, l'église resterait ouverte de jour mais ne serait plus le lieu de la messe du soir.

Arrêt de bus devant l'église : le bus amène du monde pour la messe du jour, en particulier des personnes qui se déplacent difficilement. Aller à la chapelle leur sera plus difficile.

La liaison de la vie de prière des frères (vêpres et adoration, heure sainte) et de la messe paroissiale, pourrait être disjointe si la paroisse veut que la messe reste à l'église.

Le chauffage de l'église coûte cher (2600€/an).

Régime été/hiver (pour maintenir les deux ensemble) ? 7 avis favorables lors de la réunion du mardi, 2 ne veulent pas que quoi que ce soit bouge.

Messe du soir : entre 20 et 25 personnes environ. Ce n'est pas possible à l'oratoire (15 pers. max.).

Voici les avis du tour de table :

Chapelle = lieu plus intime pour l'adoration, avantage matériel (chauffage), question du lieu de rassemblement qu'est l'église.

Intérêt d'un régime été/hiver (économies de chauffage, argument souvent cité) ; l'intimité de la chapelle est intéressante pour une messe avec une assistance peu nombreuse (l'argument contraire est cité : le lieu de la messe est prioritairement l'église)

Chapelle plus agréable. Pis-aller = été/hiver. Oratoire = déjà difficile pour l'adoration (bruit)...

La paroisse bénéficie des vêpres et de l'adoration proposées par les Frères (argument qui est souvent cité, même si certains ne le considèrent pas comme important ; lors de leur installation, l'évêque a demandé aux frères de mêler les paroissiens à leur vie de prière).

Messe paroissiale = important.

Régime particulier de la semaine du Pardon (messes à la chapelle St Christophe) ? Autrefois, quand il faisait très froid, le curé célébrait au presbytère (dans l'actuel secrétariat).

Question de la crèche dans la période de Noël : si l'église est fermée et que la messe descend au prieuré, l'église ne sera plus ouverte pendant un mois.

Les travaux paroissiaux ne se sont pas focalisés sur le chauffage de l'église mais sur le besoin des frères de disposer de locaux religieux. Eté/hiver est un faux problème. Proposer au cas par cas de bouger (grand froid p.ex.). Le culte quotidien dans l'église est une chose importante, à maintenir mordicus. Pas de scission prieuré/paroisse ! C'est le véritable enjeu.

Attention, les frères envisagent leur prière dans "leur" chapelle car la vie des frères n'est pas obligatoirement liée à celle de la paroisse. Il y a un caractère propre lié au prieuré

La réflexion des Frères a surgi petit à petit. Il est certes dommage que l'église ne soit plus un lieu de prière (hors messe).

L'église restera ouverte. Y a-t-il une vie de prière tous les jours dans cette église ?

Notre avis n'est pas nécessairement dans le sens du recteur. Et alors ? Caisse de résonance qui joue sur l'image de marque, lorsqu'on change l'équilibre existant.

La manière dont les bâtiments sont disposés montre que le recteur a souhaité que la paroisse et le prieuré soient unis.

On sort d'un équilibre : les travaux avaient pour but de permettre la clôture des frères. Si on change autre chose à la mise en service, ça passera pour une trahison, avec les départs éventuels de la paroisse.

Il y a un temps pour changer les salles, et un temps pour changer les horaires...

Les raisons économiques interviennent souvent dans le choix du lieu de la messe du jour, y compris en ville.

Décision : réfléchir, prier, en parler et donner avis au recteur en vue organisation pour la rentrée de septembre. Pas de polémique : recherche du bien de la paroisse, hors affectivité.

- Adoration perpétuelle sur Lorient

Problème de présence des adorateurs (du lundi et des autres jours) => les recteurs de Lorient se demandent quoi faire :

- arrêter tout.
- ne faire que quelques jours par semaine.
- exposition du Saint Sacrement (but initial), rotation dans les paroisses ?

Question de l'adoration du lundi (NDBN) : des gens s'engagent et ne tiennent pas leur engagement => problème.

Demander des engagements par 1/2h. Il y a des gens qui passent et prient, mais il faut un socle de présence assurée. Il n'est pas légitime de compter sur les frères pour boucher les trous, c'est leur jour de désert et ils ne sont pas forcément là.

Besoin d'un enseignement sur l'adoration ?

Inutile : il y a déjà eu plusieurs écoles d'oraison lors de l'Ecole St Jean, assistance...

Tous les dimanches, le recteur rappelle que c'est lors de l'adoration que l'on tire des fruits de foi, d'espérance et de charité. Qui est capable de le répéter ? Euh...

- Suite à l'intronisation du Sacré-Cœur

Prière le 1^{er} jeudi du mois au Sacré-Cœur.

3°) Projets

- Pèlerinage paroissial de rentrée. 1^{er} ou 2^e dimanche du mois de septembre. **3 septembre.**

Nombreuses initiatives pour aller à Fatima. Dont un pèlerinage diocésain.

Hors saison = à partir d'octobre. Avion pas cher possible (60€/pers.). 4-5 jours envisagés en octobre. On cherche à viser 350€/pers tout compris. Difficile pour des familles avec enfants.

Le plus difficile est de s'assurer d'inscriptions assez tôt des pèlerins.

Recherche dans le Grand Lorient.

Besoin d'aide pour créer des affiches.

Examen du budget prévisionnel avant tout sondage.

- 100^e anniversaire des apparitions de Fatima ; "Oasis de la Miséricorde" disposer de petits documents sur la Miséricorde, à côté de l'icône du Sacré-Cœur de Jésus.

4°) Questions diverses :

- Collecter des adhésions aux AFC : communiquer sur le sujet.

- Travaux : parking ou arbres dans la cour ? C'est légalement obligatoire et, de plus, nécessaire, d'avoir des places de parking.

- Décision du recteur : les organisateurs des évènements seront réunis par le recteur une heure par mois pour éviter d'occuper le temps du conseil pastoral dont ce n'est pas le rôle.

Il faudra donc veiller à faire préalablement appel aux bonnes volontés désireuses de participer à l'organisation, pour ne pas risquer qu'il n'y ait plus que des membres du CP à contribuer à l'organisation des manifestations paroissiales.

5°) Date du prochain Conseil ?

Samedi 18 mars, de 09h à 12h, au Moustoir.